

<https://belleville69.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article551>

Stop motion, ou l'école infernale

- La circonscription en actions - 2018-2019 -

Publication date: mardi 18 juin 2019

Copyright © Circonscription de Belleville - Tous droits réservés

Dans la classe de CE1 d'Aurélia Suet, à l'école Edouard Herriot, un long projet de création d'un film d'animation a été mené. La technique utilisée a été le stop motion, c'est à dire l'accumulation de très nombreuses photos dans un logiciel de vidéo.

Aurélia nous explique les logiciels utilisés :

Prises de photos : un appareil photo est suffisant (ou tablette ou tout autre support de prise de photo). Penser à utiliser un pied pour stabiliser la prise de vue. Pour ma part, j'ai utilisé [la webcam HUE](#) avec l'option logiciel animation, ce qui m'a permis, en plus de la prise de photos, d'utiliser la fonction "time lapse" pour le générique (prise de vue automatique tous les X secondes).

Prise de son : Micros de l'école ([Easi-speak](#)) pour la prise de son.

Logiciel de traitement du son (libre) : Audacity (pour homogénéiser le volume, pour supprimer les temps morts, les erreurs ou répétitions,...).

Logiciel de montage (libre) : [Open shot video editor](#). Ce logiciel est à recommander vivement à la place de windows movie car il est très intuitif et le temps de compression en mp4 est réduit par rapport à windows. Ce logiciel permet d'incorporer des photos, des vidéos, du son, des images, dessins,... et de les superposer ou de les juxtaposer.

Et voici donc la création que l'on vous recommande de regarder jusqu'à la toute fin car les élèves ont travaillé également en EMI sur les droits d'internet.

[Impossible de lire la video]

</emb1326|center>